

## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

#### I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Charenton-le-Pont, 48, rue de Paris, 94220, Charenton-le-Pont, F, Courriel : [marchespublics@charenton.fr](mailto:marchespublics@charenton.fr), Code NUTS : FR107

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.charenton.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

#### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

#### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

##### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

### **SECTION II : OBJET**

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

##### II.1.1) **Intitulé :** Acquisition d'articles scolaires

Numéro de référence : AO1903

##### II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 39162110

Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) **Type de marché**

###### **Fournitures**

II.1.4) **Description succincte :** Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition et la livraison de produits de papeterie scolaire et de matériel pédagogique pour les différents services de la Ville de Charenton-le-Pont, notamment les écoles maternelles et élémentaires, les accueils de loisirs et les établissements petite enfance (multi-accueils). Forme de l'accord-cadre : à bons de commande avec minimum et maximum. L'accord-cadre est divisé en 2 lots. Attribution d'un accord-cadre unique pour chaque lot.

##### II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 640 000 euros

##### II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Articles de bureau et articles scolaires, Papeterie

#### II.2) DESCRIPTION

##### II.2.1) **Intitulé :** Fourniture de papeterie scolaire

Lot n° : 1

##### II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 30192700

Descripteur supplémentaire :

##### II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR107

Lieu principal d'exécution : Ville de Charenton-le-Pont 94220 Charenton-le-Pont Cf. Annexe au CCP

II.2.4) **Description des prestations :** L'accord-cadre a pour objet l'acquisition et la livraison de produits de papeterie scolaire pour les différents services de la Ville de Charenton-le-Pont, notamment les écoles maternelles et élémentaires, les accueils de loisirs et les établissements petite enfance (multi-accueils). Forme d'accord-cadre : à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un accord-cadre unique. Montant total des prestations pour la période initiale (montant identique pour chaque période de reconduction) : minimum 30 000 euros HT, maximum 100 000 euros HT.

#### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50

2. Valeur technique : Qualité des fournitures proposées, les échantillons et les fiches techniques /  
Pondération : 30

3. Valeur technique : Délais de livraison pour les commandes classiques / Pondération : 20

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 400 000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois. Durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options : non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

#### II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Papeterie

#### II.2) DESCRIPTION

##### II.2.1) Intitulé : Fourniture de matériel pédagogique

Lot n° : 2

##### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 39162100

Descripteur supplémentaire :

##### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR107

Lieu principal d'exécution : Ville de Charenton-le-Pont 94220 Charenton-le-Pont Cf. Annexe au CCP

II.2.4) Description des prestations : L'accord-cadre a pour objet l'acquisition et la livraison de matériel pédagogique pour les différents services de la Ville de Charenton-le-Pont, notamment les écoles maternelles et élémentaires, les accueils de loisirs et les établissements petite enfance (multi-accueils). Forme d'accord-cadre : à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un accord-cadre unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction): Minimum HT 30 000 euros, Maximum HT 60 000 euros.

#### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50

2. Valeur technique : Qualité des fournitures proposées, les échantillons et les fiches techniques /  
Pondération : 30

3. Valeur technique : Délais de livraison / Pondération : 20

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

#### II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

#### II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

#### II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Jeux, jouets

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; Attestation d'assurance en cours de validité.

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

#### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

##### **III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCP. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires. Prix ajustables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Aucune clause de garantie financière prévue. Modalités de financement des prestations : des ressources propres de la Ville.

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

#### **IV.1) DESCRIPTION**

##### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

##### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

##### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

##### **IV.1.5) Information sur la négociation**

##### **IV.1.6) Enchère électronique :**

##### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

#### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

##### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

6 juin 2019 - 16:00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 17 juin 2019 - 16:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : L'ouverture des offres n'étant pas publique, la date d'ouverture des offres est seulement indicative.

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr). Version du Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> avril 2019), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume) ou d'un e-dume, la version électronique. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme [achatpublic.com](http://achatpublic.com) via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique " marchés publics " / " Salle des marchés " avant le 06/06/2019 à 16 heures. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues et ne sera pas ouvert. Il est conseillé aux candidats de prendre leurs dispositions pour anticiper une éventuelle difficulté technique. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : [achatpublic.com](http://achatpublic.com) via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique " salles des marchés ". La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Conformément au décret du 26 septembre 2014, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques. De plus, conformément aux articles R.2143-13 et R.2143-14 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois ". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Le critère " Prix " ( rubrique II. 2.5) sera évalué d'après le Détail Quantitatif Estimatif (50%). Les candidats devront fournir des échantillons. Ils devront être transmis par tous moyens permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception, et d'en garantir la confidentialité jusqu'à la date limite de réception des offres. Soit : en cas dépôt contre récépissé: Mairie de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande Publique, 16, rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, 9 heures-12h, 14h - 17h du lundi au vendredi et le 06/06/2019 de 9 heures à 12h et de 14h à 16h. Il leur sera alors remis un récépissé indiquant la date et l'heure du dépôt. Soit : en cas d'envoi par pli recommandé avec avis de réception postal : Ville de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande Publique, 16, rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont. Ils devront être déposés avant la date limite de réception des offres. Le détail des échantillons à fournir est récapitulé dans le règlement de consultation

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008, MELUN CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr), Fax : (+33) 1 60 56 66 10

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

**VI.4.3) Introduction de recours :**

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008, MELUN CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr), Fax : (+33) 1 60 56 66 10

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

29 avril 2019

---